



Envoyé en préfecture le 28/09/2015  
Reçu en préfecture le 28/09/2015  
N° 200027068-20150922-2015\_09\_122-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL  
COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMÉRATION  
DU LIBOURNAIS**

**SEANCE DU 22 SEPTEMBRE 2015**

**2015-09-122- 1/2**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 67**  
**Date de convocation : 16 septembre 2015**

L'an deux mille quinze, le vingt-deux septembre à 18h00, le Conseil communautaire s'est réuni, à la Maison de l'Isle à Saint-Denis de Pile, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Noms	Présent	Pouvoir	Noms	Noms	Présent	Pouvoir	Noms
<b>Président</b>				<b>Conseillers</b>			
Philippe BUISSON	X			Claire BLONDEL			
<b>Vice-Présidents</b>				Nouredine BOUACHERA	X		
Fabienne FONTENEAU				Christophe DARDENNE	X		
Jérôme COSNARD	X			Valdo DUCLOS	X		
Jean-Philippe LE GAL	X			Michel GALAND	X		
Isabelle HARDY	X			Jean-Paul GARRAUD			
Alain PAIGNE		X	Philippe BUISSON	Monique JULIEN	X		
Anne BERTHOME				Gonzagues MALHERBE			
Corinne VENAYRE	X			Thierry MARTY	X		
Sébastien LABORDE	X			Fabienne MONTAUD			
Jacques MESPLEDE	X			Patrick NMET	X		
Jean-François MARTINEZ		X	Sébastien LABORDE	Annie POUZARGUE		X	Thierry MARTY
Sabine AGGOUN	X			Laurence ROUEDE	X		
Gérard HENRY	X			Agnès SEJOURNET	X		
<b>Conseillers</b>				Denis SIRDEY		X	Laurence ROUEDE
Jean-Louis d'ANGLADE	X			James SEYNAT	X		
Fabienne KRIER	X			Loïc MAGNAN			
Jean-Luc DARQUEST	X			Jean-Luc BARBEYRON	X		
David RESENDE	X			David REDON	X		
Sophie BLANCHETON				Joël BAYLE		X	Paul ARGVIER*
Sylvie BOISSEL	X			Jean-Claude ABANADES	X		
Odile BONHOMME-TIBY	X			Paquerette PEYRIDIEUX	X		
Véronique DICORRADO		X	Sylvie BOISSEL	Georges DELABROY		X	Jacques MESPLEDE
Michel FOULHOUX	X			Kiéber AUDINET	X		
Philippe HEFTRE		X	Odile BONHOMME-TIBY	Chantal DUGOURD	X		
Michelle LACOSTE	X			Alain MAROIS		X	Chantal GANTCH
Francis PEJEAN		X	Annie ESTEBAN*	Philippe FAURT			
Bruno LAVIDALIE	X			Mireille CONTE-JAUBERT	X		
Philippe DURAND-TEYSSIER	X			Richard CROS			
Hélène ESTRADE		X	Philippe DURAND-TEYSSIER	Gérard MOULINIER	X		
Michel VACHER	X			Marcel BERTHOME			
Michel MILLAIRE	X			Chantal GANTCH	X		
Isabelle FEYRY		X	Bernard NADEAU	Pierre-Jean MARTINET		X	Dominique BERNESCUT*
Bernard NADEAU	X						
Jean-Louis ARCARAZ	X			<b>Sous-total</b>	43	13	
Catherine BERNADEAU	X			<b>TOTAL Présents, ou ayant donné pouvoir</b>			56

-----  
Madame Isabelle HARDY a été nommée secrétaire de séance  
-----

## HABITAT ET LOGEMENT

### DESIGNATION DU REPRESENTANT DE LA CALI AU COMITE RESPONSABLE DU PDALHPD

Sur proposition de Madame Corinne VENAYRE, Vice-présidente en charge de l'habitat et du logement,

Vu l'article L 2121-33 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT),

Conformément à la loi ALUR du 24 mars 2014, l'État et le Département de la Gironde doivent engager l'élaboration du nouveau Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD) qui regroupe désormais les anciens PDALPD (Plan Départemental d'Action pour le Logement des Personnes Défavorisées) et PDAHI (Plan Départemental d'Accueil, d'Hébergement et d'Insertion).

Ainsi, le PDALHPD devient un document unique de pilotage et de programmation en matière d'hébergement et de logement. Il vise à appréhender conjointement les problématiques du non logement et du mal logement et à œuvrer à la fluidification des parcours résidentiels entre les dispositifs (de l'hébergement vers le logement) pour les publics concernés.

Le PDALHPD tient compte d'une évaluation territorialisée et notamment du périmètre d'action des EPCI en matière d'habitat pour définir les mesures destinées à répondre aux besoins des personnes prises en charge par le dispositif d'accueil, d'hébergement et d'accompagnement vers le logement, ainsi qu'aux besoins des personnes relevant du schéma d'organisation sociale et médico-sociale.

Un « comité responsable du plan » est chargé de l'élaboration et la mise en œuvre du PDALHPD. Il est co-présidé par le Préfet et le Président du Conseil Départemental qui ont proposé à La Cali de désigner deux membres de son Conseil communautaire (un titulaire et un suppléant) pour siéger à cette instance.

Vu l'avis du Bureau communautaire du 14 septembre 2015,

Après en avoir délibéré,  
Et à l'unanimité (56 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire désigne un représentant titulaire et un représentant suppléant au comité responsable du PDALHPD :

- Madame Corinne VENAYRE : titulaire
- Monsieur Sébastien LABORDE : suppléant

